

VINCENT DREZET

**UNE SOCIÉTÉ
SANS
IMPÔTS ?**

LLL
LES LIENS QUI LIBÈRENT

Une société sans impôts ?

Imaginons une société sans impôts et ce qu'il adviendrait de nos dépenses de santé, de sécurité ou bien d'éducation... Sait-on qu'un collégien revient à plus de 8 000 € par an à la société ? Qu'un simple coup de fil suivi d'une intervention des pompiers pour un malaise entraîne près de 1 000 € de frais ? Ou encore qu'un accouchement est facturé 3 500 € à la Sécurité sociale ? Les exemples pourraient être multipliés à l'infini dans tous les secteurs de notre vie quotidienne.

Vincent Drezet

Vincent Drezet, fiscaliste et secrétaire général du syndicat national Solidaires-Finances publiques, envisage ici les conséquences quotidiennes d'une absence de contribution commune. Il démontre remarquablement, en s'appuyant sur des illustrations concrètes, que sans impôts, les besoins sociaux de tout un chacun seraient impossibles à satisfaire et comment la vie en société en pâtirait.

Volontairement simple et pédagogique, ce livre propose également des solutions concrètes pour un impôt juste, simplifié et durable.

ISBN : 979-10-209-0149-1

© Les Liens qui Libèrent, 2014

Illustration de couverture : Droits réservés

DU MÊME AUTEUR

Nos Finances Publiques vues de l'intérieur (coordination pour Solidaires Finances Publiques), 2014

15 idées reçues sur la fiscalité (coordination pour ATTAC), Éditions Les Liens qui Libèrent, 2012

Un impôt juste pour une société juste (co-coordination pour la Fondation Copernic), Éditions Syllepse 2011

Il faut faire payer les riches (avec Liem Hoang ngoc), Éditions Seuil, 2010

Pour un big-bang fiscal (coordination pour ATTAC), Éditions Le bord de l'eau, 2010

Quelle Europe fiscale? (coordination pour le SNUJ), Éditions Syllepse, 2008

Quels impôts demain?, (coordination pour le SNUJ), Éditions Syllepse, 2007

Pour un serpent fiscal européen (coordination pour le SNUJ), Éditions Syllepse, 2005

Vivent les impôts (coordination pour ATTAC), Éditions Mille et une nuits, 2005

VINCENT DREZET

Une société sans impôts ?

Plaidoyer pour une fiscalité juste

ÉDITIONS LES LIENS QUI LIBÈRENT

*À Tom et Titouan qui «supportent»
un père pas assez disponible –,
parce que le monde vaut qu'on se
batte pour le rendre meilleur.*

*À mes parents, présents et fidèles
aux valeurs de justice sociale.*

*À Rachel,
pour sa relecture précieuse,
ses remarques pertinentes
et sa présence.*

INTRODUCTION

1914/2014 : actualités du débat fiscal

Lorsqu'il arrive au pouvoir en mai 2012, François Hollande sait qu'il doit en bonne part son élection à l'impôt. Après une campagne contre Nicolas Sarkozy passionnée et clivée durant laquelle il a défendu la nécessité d'une profonde réforme fiscale, il vient de s'imposer face au « président des riches¹ », celui qui avait tout à la fois renforcé le bouclier fiscal, symbole de l'injustice fiscale, allégé l'imposition du patrimoine et organisé un repli de l'État et des politiques publiques et sociales (dans le cadre de la très contestée révision générale des politiques publiques, la RGPP).

Pour surprenant que cela puisse paraître, c'est sur cette même question de la fiscalité que François Hollande et son gouvernement ont rapidement buté. Dès l'été 2013,

1. Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot, *Le Président des riches*, Paris, La Découverte, 2011.

UNE SOCIÉTÉ SANS IMPÔTS ?

le «ras-le-bol fiscal» (expression employée par Pierre Moscovici, alors Ministre de l'économie), au demeurant largement instrumentalisé par les tenants du «moins d'État, moins d'impôt», faisait irruption à la une de l'actualité. Manifestations contre l'écotaxe, déception devant l'absence d'une réforme fiscale de fond, écœurement devant les affaires Bettencourt, Cahuzac (ministre du budget fraudeur) et Thevenoud (secrétaire d'État défaillant rattrapé par le fisc) : le mécontentement provoqué par le contexte fiscal et par les hausses d'impôt (notamment de l'impôt sur le revenu) semble gagner toutes les couches de la population.

L'incompréhension quant au fonctionnement et à l'efficacité de la fiscalité, et le mécontentement qui en découle, pointe en réalité depuis plusieurs années. En pleine crise, la population, dont une part croissante connaît d'importantes difficultés financières, est de moins en moins apte à supporter les hausses d'impôt mises en œuvre par Nicolas Sarkozy. Pour reprendre politiquement la main sur la question de la fiscalité dans ces conditions de plus en plus délicates, Jean-Marc Ayrault, alors Premier ministre, annonce en novembre 2013 une «remise à plat du système fiscal». Mais cette annonce n'a pas été suivie d'effet : au contraire, l'orientation annoncée début 2014 par le président de la République vers une «politique de l'offre¹»

1. Politique s'appuyant sur une réduction notable des dépenses publiques et sur des allègements de prélèvements des entreprises.

(alors que la sensibilité politique dont il est issu prône la relance par la demande) vient mettre un coup d'arrêt au projet de l'ancien Premier ministre. À peine relancée, la réforme fiscale se trouve enterrée. De quoi alimenter la confusion et le mécontentement de l'opinion... Et ce, d'autant plus que le «pacte de responsabilité et de solidarité» de François Hollande a donné lieu à de sérieuses empoignades, y compris au sein de la majorité présidentielle, à propos de la portée des allègements des impôts et des charges sociales.

Selon l'angle sous lequel elle est envisagée («ras-le-bol», fraude, impôts locaux, expatriation, remise à plat...), la fiscalité intéresse, inquiète ou rebute. Les débats sont nombreux, tour à tour simplistes ou techniques et trop rarement didactiques, puisqu'ils donnent peu d'explications sur le sens profond et la raison d'être de l'impôt, ce qui ne les empêche pas d'être souvent enfiévrés. Les enjeux sont immenses. Comment réformer un système à bout de souffle dont personne n'est satisfait? Comment ne pas provoquer de nouvelles réactions de mécontentement alors que la profonde crise économique et sociale que nous subissons pourrait ébranler la démocratie elle-même? Admettons-le, le défi n'est pas mince...

À ce stade, l'histoire mérite d'être évoquée, tant les débats sur la fiscalité sont depuis longtemps passionnés. En cette année 2014, le monde s'apprête à célébrer le centième anniversaire du début de la Première Guerre mondiale. En France, ce centenaire en précède un autre,

UNE SOCIÉTÉ SANS IMPÔTS ?

celui du vote de la loi instaurant un impôt progressif sur le revenu, votée en juillet 1914, quelques jours avant l'entrée en guerre de la France. Cette proximité des dates ne doit rien au hasard : l'impôt sur le revenu, porté par la gauche (par les radicaux et les socialistes dont Jean Jaurès, pacifiste acharné assassiné le 31 juillet 1914), a donné lieu dans la seconde moitié du XIX^e siècle et au début du XX^e à d'âpres débats politiques. Mais il a finalement été voté car la guerre s'annonçait. L'effort de guerre aura donc accouché d'un impôt préconisé par les pacifistes. Un sacré paradoxe dont l'histoire a le secret.

Il ne faut certes exagérer ni la portée de la loi de juillet 1914, ni la rupture qu'elle introduit dans le système fiscal, car celui-ci a par la suite connu de nombreuses évolutions. Elle mérite cependant d'être mentionnée car l'impôt sur le revenu, débattu depuis 1848, a révélé entre conservateurs et progressistes une divergence qui perdure. Le contexte actuel est indéniablement différent à bien des égards et il peut paraître osé de dresser un parallèle avec le débat qui précéda la création de l'impôt sur le revenu. Au reste, quitte à se tourner vers l'histoire, on aurait pu légitimement préférer la période révolutionnaire, puisque la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789 pose le principe du consentement à l'impôt, après que l'abolition des privilèges a été proclamée, lors de la nuit du 4 août. On aurait pu aussi se référer, dans la période plus récente qui a suivi la Seconde Guerre mondiale, au New Deal mis en œuvre

aux États-Unis (qui a eu pour effet un fort relèvement de la progressivité de l'imposition des revenus) ou encore à la création de la Sécurité sociale en France en 1945.

Le propos de ce texte n'est évidemment ni de minimiser l'intérêt historique et politique – incontestable — de ces périodes ni, encore moins, de prétendre être exhaustif sur l'histoire de l'impôt¹. Il s'agit, plus modestement, de mettre l'accent sur les enjeux majeurs en nous appuyant sur les principales critiques à l'endroit du système fiscal et, notamment, de ce fameux impôt sur le revenu tant décrié, remanié, réformé, et malmené. Il ne s'agit pas non plus de « célébrer » le centenaire de sa création, mais simplement de montrer, grâce à une mise en perspective historique, que rien n'est définitivement joué ni acquis.

Parce que l'impôt est un fait politique, économique et social, la fiscalité mérite un débat public de qualité qui ne doit pas être escamoté au nom de la crise, de la mondialisation ou encore de l'idéologie « indépassable » actuellement prônée par les libéraux. S'appuyer sur ce centenaire particulier permet de revenir sur les arguments présentés, d'analyser les rapports des Français à l'impôt et de souligner la nécessité à la fois d'un débat sur le comportement du citoyen face à l'impôt et d'une réforme fiscale. Nous proposons ici de travailler selon

1. Pour un éclairage historique tout aussi complet qu'accessible, voir notamment Nicolas Delalande, *Les Batailles de l'impôt*, Paris, Le Seuil, coll. « L'Univers historique », 2011 et Nicolas Delalande et Alexis Spire, *Histoire sociale de l'impôt*, Paris, La Découverte, 2010.

UNE SOCIÉTÉ SANS IMPÔTS ?

deux axes principaux : renforcer le consentement à l'impôt et rendre le système fiscal plus juste, plus simple et plus stable. Étant donné, d'une part, les critiques dont la fiscalité est l'objet, et d'autre part, les conséquences de l'idéologie néolibérale qui n'hésite pas à flatter tous les instincts individualistes pour remettre en cause, à son profit, les solidarités collectives, nous forcerons le trait jusqu'à imaginer ce que serait une société sans impôts.

Le premier chapitre dresse un parallèle entre le débat actuel sur la fiscalité et celui qui a eu cours pendant la période antérieure à la création de l'impôt sur le revenu. Revenir sur ces débats est particulièrement instructif tant les arguments de fond, autrement dit les approches politiques, ont finalement peu changé, et ce, en dépit d'une conjoncture politique, économique et sociale qui, elle, a beaucoup évolué. Ce sera l'occasion de nous interroger sur le rapport des Français à l'impôt et aux services publics pendant la période récente, afin, notamment, de comprendre les raisons profondes de leur mécontentement, qualifié récemment de « ras-le-bol fiscal », lequel s'avère être en réalité un « ras-le-bol » des injustices sociales.

Le second chapitre imagine ce que serait une société sans impôts. Face à une contestation de l'impôt qui gagne du terrain dans un contexte de crise où le repli sur soi s'accroît, raisonner par l'absurde et décrire le fonctionnement d'une telle société permet *a contrario* de mettre

1914/2014 : actualités du débat fiscal

en avant le rôle et l'utilité de l'impôt dans une société qui se veut démocratique et développée.

Le troisième chapitre, tourné vers l'avenir, soulève plusieurs interrogations qui résonnent comme autant de défis. Comment créer les conditions d'un débat public sur la fiscalité aussi serein que possible pour renforcer le consentement à l'impôt? Un « consensus fiscal » est-il envisageable sur certains points? Quelles sont les priorités fiscales du moment? Comment mener une réforme malgré les contraintes induites par la mondialisation? Comment faire prendre conscience à chacun qu'une plus grande justice fiscale est légitime, possible et nécessaire? Personne ne détient le programme fiscal idéal « clefs en mains ». Affaire de choix de société, ce débat doit être mené avec les citoyens. Puisse ce texte y contribuer.

